NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

UN LIBRARY

AUG 7 1980

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

S/14094
6 août 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 1er AOUT 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration publiée par le Secrétariat aux affaires étrangères de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent adjoint,
Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Awad S. BURWIN

/...

80-18615 7625E (F)

Annexe

Déclaration du Secrétariat aux affaires étrangères de la Jamahiriya arabe libyenne (28 juillet 1980)

Les Etats-Unis d'Amérique, qui semblent mécontents de voir une Libye indépendante et non alignée, persistent à prendre des mesures hostiles contre le peuple libyen qu'ils ne cessent de s'efforcer de terroriser et de provoquer. Le fait que l'on ait arrêté en Libye 25 personnes, qui avaient pour instruction de commettre des meurtres, de semer la terreur et de se livrer à des activités subversives à l'intérieur des frontières libyennes, et dont il a été prouvé qu'elles avaient des liens avec des organisations terroristes, en est la meilleure preuve.

La présence des navires de guerre et des avions américains dans l'espace aérien et dans les eaux territoriales libyens, constitue également une provocation permanente à l'égard du peuple libyen. Outre, donc, cette présence constante d'un nombre énorme d'avions et de navires en face des côtes libyennes, les violations de l'espace aérien et des eaux territoriales de la Libye, les opérations de brouillage et d'écoute des communications et de prises de vue à des fins de reconnaissance sont devenues monnaie courante dans les activités militaires des Etats-Unis dirigées contre le peuple libyen et son territoire. De plus, le ton des déclarations agressives et hostiles des Etats-Unis contre la Libye a montré à tel point que l'on assiste actuellement à une campagne organisée orchestrée par des membres du gouvernement et du Congrès. A cet égard, la teneur du rapport, établi par le Comité des relations extérieures de la Chambre des représentants, qui a été soumis au Congrès américain, n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres.

D'après le rapport, ce serait la Libye qui serait principalement à l'origine des tentatives militaires et politiques visant à déstabiliser la région. De telles allégations ne font que révéler les desseins qui motivent cette vaste campagne, dont le but est d'égarer et de tromper l'opinion publique mondiale, de créer un climat propice à la préparation d'une agression contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, et enfin d'en justifier fallacieusement la perpétration. Ce rapport est un tissu de mensonges totalement dénués de fondement. La coordination américano-égyptienne, la concentration d'armes américaines en Egypte, les manoeuvres militaires provocatrices américano-égyptiennes le long des frontières libyennes, le nombre immense d'avions et de navires de guerre américains au large des côtes et des eaux territoriales de la Libye, et la concentration de forces aériennes américaines en Egypte, en particulier près des frontières et des eaux territoriales libyennes sont autant d'éléments indiquant la préparation d'une véritable agression contre le peuple libyen. La déclaration faite par le commandant en chef des forces aériennes américaines, le 14 février 1980, va d'ailleurs dans le même sens :

> "Des exercices aériens plus importants suivront les manoeuvres aériennes communes qui auront lieu en Egypte en juillet prochain.
>
> Il n'est pas improbable que des bombardiers B-52 n'effectuent un jour des missions à partir du territoire égyptien."

/...

Le fait que le Gouvernement égyptien ait proclamé l'état d'urgence le long des frontières libyennes en prévision de la guerre, dès l'instant où des unités des forces aériennes américaines ont été stationnées en Egypte, en particulier le long de ses frontières avec la Libye, est l'élément le plus inquiétant, lourd de menace pour le peuple libyen et la paix dans la région. Tout cela constitue la preuve des plans d'agression qui se trament contre le peuple libyen, et dans lesquels le Gouvernement égyptien se voit attribuer le rôle de cheval de Troie. Ces préparatifs d'agression dont on a une manifestation apparente avec la proclamation de l'état d'urgence par les autorités égyptiennes qui massent aussi des brigades le long de la frontière libyenne, sont en fait planifiés, appuyés, financés et encouragés par les Etats-Unis d'Amérique. En agissant de la sorte, ceux-ci menacent la paix et la sécurité dans la région, et créent de nouveaux foyers de tension dans le monde en se servant du régime égyptien pour étendre l'instabilité et semer la terreur chez les populations dont elles troublent la sécurité. Ce régime est devenu l'instrument de l'agression américaine dont il sert les fins hostiles au peuple libyen, suivant un plan conçu et financé par les Etats-Unis d'Amérique et exécuté sur leur ordre. Le Président de l'Egypte a déclaré ouvertement à plusieurs occasions qu'il était le gendarme de l'Amérique dont il brandissait la matraque au-dessus de l'Afrique et des pays arabes, chose que jamais il n'eût osé dire si les Etats-Unis ne l'en avait pas prié, ce dont le monde entier a conscience.

La Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste voudrait que le Conseil de sécurité, la communauté internationale et les pays non alignés assument leurs responsabilités face à la dangereuse situation qui règne dans la région, situation qu'ont créée les Etats-Unis en encourageant ouvertement le régime égyptien à commettre des actes d'agression et en introduisant en territoire égyptien des forces aériennes dont la présence a coïncidé avec la proclamation par le Gouvernement égyptien de l'état d'urgence le long des frontières de la Libye, ce qui revient pour lui à une déclaration de guerre qui ne se justifie en rien si ce n'est pas le désir de coloniser la Libye et de l'asservir pour en faire un satellite des superpuissances. Le peuple libyen n'est coupable d'aucun autre crime que celui de chérir sa liberté et son unité auxquelles il est fermement attaché. Alors pourquoi déclencher des hostilités contre lui, lui imposer des conditions dont il ne veut pas en le contraignant à la confrontation avec une superpuissance, les Etats-Unis d'Amérique.

Le peuple libyen tout entier consacre son temps et son énergie à l'édification de ses structures sociales et à la réalisation du développement. Il aspire à vivre en paix, à participer avec les petits pays à l'oeuvre d'édification de la paix et de la sécurité internationales et à mettre en valeur le rôle des pays non alignés dans la réalisation de ces nobles objectifs. Il ne tient pas à s'immiscer dans les affaires d'autrui par plus qu'il ne veut qu'on s'ingère dans les siennes.

La Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste soumet ces faits à la communauté internationale dont elle souhaite voir le Conseil endosser les responsabilités conformément au Chapitre 7 de la Charte de telle sorte qu'il prenne les mesures efficaces nécessaires pour mettre fin à cette agression avant qu'il ne soit trop tard. Le peuple libyen se réserve le droit d'assumer sa légitime défense et de préserver ses réalisations. Il est en outre résolu à repousser l'agression de toutes ses forces, quelles qu'en soient les conséquences pour la paix mondiale puisque aussi bien ce sont les Etats-Unis qui en prendront la responsabilité.

Vous trouverez ci-joint une liste des violations de l'espace aérien libyen et des incursions des Etats-Unis dans cet espace aérien à des fins terroristes et d'espionnage, incursions auxquelles la Libye entend mettre un terme après avoir informé le Conseil de sécurité de cette situation qui constitue une provocation inadmissible et fait régner en permanence un climat de terreur et d'agression.

Pièce jointe

Violation par les Etats-Unis de l'espace aérien libyen et incursions américaines à des fins terroristes et d'espionnage au-dessus de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

1975 - une violation de l'espace aérien, le 18 octobre 1975

1977 - huit violations par des avions américains, dont sept se sont produites au nord de Tripoli :

1. le 18 janvier 1977 à 11 h 53
2. le 11 avril 1977 à 10 h 53
3. le 11 janvier 1977 à 3 h 25
4. le 18 avril 1977 à 11 h 11
5. le 18 avril 1977 à 11 h 55
6. le 18 avril 1977 à
7. le 18 janvier 1977 à 12 h 4

- une violation de l'espace aérien au nord de Benghazi

1978 - sept violations de l'espace aérien :

- au nord de Tripoli -

1. le 12 février 1978 à 0 h 22
2. le 11 mars 1978 à 15 h 44
3. le 11 mars 1978 à 14 h 20
4. le 11 mars 1978 à 9 h 7
5. le 12 mars 1978 à 9 h 42

- au nord de Tobrouk -

1. le 7 décembre 1978 à 9 h 42
2. le 7 décembre 1978 à 9 h 55

/...

1979 - six violations d'espace aérien :

- au nord de Tripoli -

1. le 3 février 1979 à 18 h 18
2. le 15 mars 1979 à 12 h 9
3. le 12 juin 1979 à 12 h 40
4. le 6 juillet 1979 à 10 h 31
5. le 19 juillet 1979 à 8 h 35
6. le 30 juillet 1979 à 10 h 30

1980 - jusqu'au mois de juin

- 135 violations de l'espace aérien :

- au nord de Tripoli - 103 violations
- au nord de Sert - 6 violations
- au nord de Benghazi - 26 violations

- violations de l'espace aérien au nord de Tripoli :

1. le 19 février 1980 à 12 h 5
2. le 22 février 1980 à 10 h 27
3. le 24 février 1980 à 23 h 25
4. le 24 février 1980 à 9 h 35
5. le 25 février 1980 à 8 h 29
6. le 26 février 1980 à 7 h 42
7. le 2 mars 1980 à 8 h 45
8. le 2 mars 1980 à 9 h 45